La Journée Sportive

CYCLISME

Le IIIme Critérium Cycliste du Nord de la France

organisé par « LE REVEIL DU NORD » et doté de 10.000 francs de prix (240 Kilomètres)

Notre belle épreuve cycliste qui a acquis une si grande popularité dans nos régions, se disputera donc cette année le 23 Mai, c'est-à-dire dans une quinzaine de jours. Les engagements nous arrivent nombreux et tout fait prévoir un succès sans précédent. Nous recevons de partout de vifs encouragements et de chaleureuses marques de sympathie. Dans les villes ou dans les communes traversées par notre Critérium on se prépare à fêter au passage les vaillants routiers qui, pendant quelques deux cents kilomètres, vont se livrer une lutte sans merci.

Rappelons que notre épreuve est régionale et ouverte à tous les licenciés de l'U.V.F. toutes classes, toutes catégories des départements du Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne et Ardennes, et aux coureurs étrangers munis d'une licence d'une des Fédérations affiliées à l'U.C.I. et visée du Comité départemental de l'U.V.F. des départements susénoncés.

Les amateurs et les licenciés n'ayant pas atteint leur 18e année en sont exclus ; ceux n'ayant pas atteint leur 21e année pourront toutefois y participer sur présentation d'une autorisation de leurs parents et d'un certificat médical les reconnaissant aptes.

LES PRIX

La liste des prix qui pourra être augmentée est ainsi établie :

Au premier : 2.000 fr. et 500 fr. des Savons et Produits GIBBS.
Au deuxième : 1.000 fr.
Au troisième : 500 fr.
Au quatrième : 300 fr.
Au cinquième : 250 fr.
Du 6e au 15e inclus, chacun 200 fr.
Du 16e au 35e, chacun 100 fr.

En outre, une prime de 50 fr. sera accordée aux coureurs n'ayant pas gagné de prix et terminant dans les délais réglementaires (avant la fermeture du contrôle)

LES CONTROLES

A BETHUNE (contrôle fixe et de ravitaillement) chez M. Chevalier, secrétaire du Club Vélocipédique Béthunois, place du Maréchal Pétain.

A SAINT-OMER (contrôle de ravitaillement) au Café de l'Harmonie, Grand'Place.

A DUNKERQUE (contrôle fixe et de ravitaillement) au Café des Arcades, place Jean Bart.

A ARMENTIERES (contrôle fixe et de ravitaillement) au siège du Club « Les Bons Pédaleurs », rue des Jésuites.

LES ENGAGEMENTS

Les engagements fixés au prix de 3 francs, sont reçus au RÉVEIL DU NORD, 186 bis, rue de Paris, à LILLE : ils seront irrévocablement clos le mercredi 19 mai, à minuit. Ils devront être accompagnés du numéro de la licence, de la classe du coureur et de sa catégorie.

GRAND PRIX CYCLISTE DE LA METALLURGIE ARDENNAISE INTERNATIONALE

(200 kil.)

1er WAUTERS Joseph sur Cycle LIBELULE

AGENT POUR LILLE

BESIN, cycles, rue Sainte-Catherine, 24.
POTTIER, rue du Petit-Baisieux, à Baisieux.

PARIS-NANTES

Victoire de Rebry sur Peugeot, Brosteaux sur Peugeot se classe 2e, à une demi-longueur

Cette épreuve particulièrement dure puisqu'elle comprenait 365 kilomètres, est revenue au vaillant Rebry, suivi à une demi-longueur par son camarade d'écurie Brosteaux.

Il y a lieu de féliciter chaleureusement ces deux sympathiques coureurs dont les performances nous les montrent toujours en progrès. Avec eux, la grande marque nationale : PEUGEOT est partout à l'honneur.

Rebry, Brosteaux, PEUGEOT, voilà trois noms qui dans chaque épreuve se couvrent de gloire. Il ne peut d'ailleurs en être autrement car si les coureurs sont courageux, la Maison PEUGEOT, de son côté, excelle dans la fabrication de ses machines.

M. DION, le directeur sportif de la belle marque française qui, cette année, s'est particulièrement attaché à sortir les jeunes, peut être fier des résultats obtenus.

M. DESURMONT, de la Succursale de Lille, qui a toujours suivi d'un œil si attentif ses poulains, a droit lui aussi à toutes les félicitations, tant pis pour sa modestie....

Nous donnons ci-dessous les résultats :

1. Rebry, sur bicyclette PEUGEOT, Pneus DUNLOP, en 14 h. 3 m. 5 s. (moyenne horaire : 25 kil. 874 mètres). 2. Brosteaux, sur bicyclette PEUGEOT, Pneus DUNLOP, à une demi-longueur. 3. Archambault, 1er régional, à une longueur. 4. Debusschère, à une longueur. 5. Eelen, à une long. ; 6. Gérard, en 14 h. 8 m. 50 s. ; 7. Alex, même temps, en 14 h. 11 m. 25 s. ; 8. Picard, en 14 h. 15 m. 45 s. ; 9. José Pelletier, en 14 h. 21 m. ; 10. Chauvet, 1er Nantais, même temps ; 11. Verdyck, en 14 h. 23 m. 30 s. ; 12. Verhaert, en 14 h. 27 m. 30 s. ; 13. Standaert, en 14 h. 32 m. ; 14. Haigand, même temps ; 15. Godard, même temps ; 16. Mortelmans, en h. 45 m. ; 17. Parmentier, même temps... 18. Gélot ; 19. Guihéneuf ; 20. Lecoquey ; 21. Langrenay ; 22. Bernier ; 23. Thomelet ; 24. Chosgis ; 25. Richard ; 26. Chevalier ; 27. David ; 28. Gendron ; 29. Orfeux ; 30. Bretaudeau ; 31. Jacacier ; 32. Gouedard ; 33. Veau ; 34. Recrisio.

PARIS-LILLE (260 kil.)

2me, GREAU, sur bicyclette

Claude DELAGE

AGENTS POUR LA RÉGION :
COQUIAUX et LESEUTRE
à LEZENNES-LEZ-LILLE
VENTE AU COMPTANT et à CRÉDIT
payable en 12 mois.

LA 4me ETAPE DU CRITERIUM ALCYON VICTOIRE DE JEAN BIDOT

Louis Gras, sur bicyclette Peugeot, se classe 2me et conserve la première place du classement général

Cette quatrième étape s'est disputée hier sur le parcours Paris-Orléans. Elle est revenue à Jean Bidot, suivi par Louis Gras, sur bicyclette PEUGEOT, qui avait eu la malchance de crever. Néanmoins ce dernier conserve la première place du classement général que nous donnons ci-dessous :

1. Louis Gras, sur bicyclette PEUGEOT, Pneus DUNLOP, en 24 h. 39 m. 57 s. 2. Delbart, sur bicyclette GRIFFON, Pneus DUNLOP, en 24 h. 42 m. 22 s. ; 3. Bonney, 24 h. 42 m. 40 s. ; 4. Mauclair, 24 h. 46 m. 49 s. ; 5. Jean Bidot, 24 h. 51 m. 39 s. ; 6. Denis, 24 h. 56 m. 4 s. ; 7. Bertin, 24 h. 56 m. 53 s. ; 8. R. Grégoire, 25 h. 4 m. 31 s. ; 9. Magne, 25 h. 6 m. 11 s. ; 10. Van Wierst, 25 h. 7 m. 38 s.

AU VELODROME DU STADIUM DES MINES DE NŒUX

Jules CAUWET d'Arras est champion de vitesse

René Place sur RYSSEL à l'honneur

Voici les résultats des courses organisées le dimanche 9 mai, au Vélodrome des Mines, par la Société l'Etoile Cycliste, sous les règlements de l'U.V.F. :

1re Course. — Locale E.C.N.M. : Lillers-Auchel, 10 tours de piste accomplis en 6 m. 43 s. 3/5.

1er Dissaux, de Lillers ; 2e Costenoble, Nux ; 3e Meulemester, Noeux ; 4e ex-aequo : Hénin et Nourtier, de Auchel ; 6e Defrance, Noeux.

2e Course. — Internationale par élimination, 12 tours de piste accomplis en 7 m. 5 s. 3/5 :

1er Boucher ; 2e Capon ; 3e Meulemester ; 4e Goubert ; 5e Hilmoine.

3e Course. — Championnat de Vitesse du Pas-de-Calais, sur 1.000 mètres. Premiers de chaque série : Jules Lengagne, 1'21" ; Cauwet, 2" ; Place René, sur RYSSEL, 1'2" ; Golbeau, 3'2" ; Costenoble, 1'22" 2/5 ; Hilmoine, 2'1" 2/5 ; Manly, Emile, 1'2" 4/5.

Premier de la série supplémentaire : Dissaux, 1'31".

Quart de finale : 1re série : 1er Cauwet, 2'3" ; 2e Costenoble. — 2e série : 1er Place, sur RYSSEL, 1'42" 1/5 ; 2e Golebau.

Demi-Finale : 1re série : 1er Cauwet, 2'13", 200 derniers mètres en 15" ; 2e Costenoble. — 2e série : 1er Place, sur RYSSEL, 2'12" 1/5, 200 derniers mètres en 14" 1/5 ; 2e Golbeau.

Finale des seconds : Costenoble, 2'14" 2/5.

Finale, qui se disputa entre René Place, de Sallaumines et Jude Cauwet, d'Arras.

Jude Cauwet remporte le titre de champion de vitesse du Pas-de-Calais, accomplissant les 1.000 mètres en 2'12" 1/5 et les 200 derniers mètres en 14" 1/5.

4e Course. — Match-Défi, 2 tours de piste en 2'8" 4/5, 200 derniers mètres en 15", 3/5.

1er Boucher ; 2e Cauwet.

5e Course. — Individuelle Internationale, 100 tours de piste en 1 heure 6 minutes.

1er Boucher ; 2e Place ; 3e Capon ; 4e Meulemester ; 5e Dissaux ; 6e Goubert ; 7e Dedekers ; 8e ex-aequo Gaffet Maurice et Lebrun.

6e Course. — Consolation, 10 tours de piste en 6'37" 3/5.

1er ex-aequo : Gaffet Marcel et Lebrun ; 3e Gaffet Maurice ; 4e Jendrin ; 5e ex-aequo : Defrance et Savoye.

A AULNOYE

Nous donnons ci-dessous les résultats de l'épreuve organisée à l'occasion de la fête du quartier du Pont le dimanche 9 mai.

Cette dernière avait 45 partants. Le service au contrôle était assuré par l'accommission de la « Jeunesse ».

1er prix, 60 fr. Hanon Paul ; 2e, 40 fr. Hairion ; 3e 35 fr. Durieux René ; 4e, Druart Emile, 30 fr. ; 5e, 15 fr. Cornu ; 6e, 1 cdr. Jacob Henri ; 7e, 5 fr. Duchesne.

Primes : 1re Maclaire, 2e Crapez, 3e Gilliard, 4e Maclaire, 5e Maclaire, 6e Druart, 7e Gilliard, 8e prime d'encouragement, Ringuet.

Le Grand Prix D. E. M. et Libellule

C'est le 16 Mai que se disputera cette magnifique épreuve, ouverte à tous les licenciés de l'U.V.F. (hors séries exceptés) sur un parcours d'environ 130 kilomètres.

Organisée par MM. G. et H. DEMADE frères, avec le concours de la Municipalité de Bruay-sur-Escaut et du Vélo Club de Crespin-Blanc-Misseron, elle est dotée de plus de 2000 francs de prix répartis comme suit : 1er une bicyclette course D.E.M., valeur 635 fr. ; 2e un cadre et un boyau, en tout, 16 prix.

De plus, 5 prix sont prévus pour la 4e catégorie, avec cumul au classement général, 200 francs de primes attribués aux débutants seront distribués tou tau long du parcours qui emprunte l'itinéraire suivant : Départ place de Bruay, 13 heures précises, Bruay, Fresnes, Condé, Thivencelles, Crespin (contrôle fixe), Blanc-Misseron, Quarouble, Onnaing, Saint-Saulve, Valenciennes(contrôle fixe), Croix d'Anzin, Bruay. Arrivée de la quatrième boucle vers 17 heures, à la place de Bruay et sur la Grande Route, pour l'arrivée, les trottoirs étant interdits.

Les engagements sont reçus contre la somme de 4 francs par coureur, au 388, rue de Condé, à Bruay-sur-l'Escaut (Nord). Ils seront clos le 14 Mai à 24 heures.

Les engagements non accompagnés du montant ne seront pas acceptés.

Les numéros d'inscription seront ceux des dossards ; ceux-ci seront remis à 12 heures.

AU VÉLODROME FRANCIS

BELLE RÉUNION LE 13 MAI

La direction du Vélodrome Francis, à Flers-Breucq, a élaboré pour Jeudi 13 Mai, jour de l'Ascension, une réunion qui attirera autour des 166 mètres de la piste, la foule des grands jours.

Voici le programme de cette magnifique réunion.

1. Grand Prix de l'Ascension, vitesse en 4 séries, 2 repêchages, 3 demi-finales et poule finale en matches à 2.

2. Prix Lejeune, course-poursuite à l'Australienne, séries et finale sur 15 tours.

3. Eliminatoire pour les non classés.

4. Grand Prix de l'Ascension, fond sur 30 klm. individuels avec 10 classements.

Les « as » suivants sont engagés : Norbert Lecornu et Fabien Depoint, les excellents comingmen parisiens : Aubert Winsingues, le populaire roubaisien qui détient le record de l'heure à l'Américaine (Jean Van Bever) au Vélodrome Francis ; Libeert, 8e du Tour de Belgique les régionaux Watteau Albert, le digne élève de l'ancien champion des Flandres Leuridan, que nous n'avons pas encore eu l'occasion d'applaudir cette année; Herphelin, le vainqueur du Grand Prix de Labuissière ; Lamoureux, de Wasquehal ; Lerique, de Lille et Deportier, de Tourcoing.

Nous verrons encore du beau sport sur l'anneau du Breucq et la liste des engagés ainsi que le programme, sont faits pour contenter les plus difficiles.

Pour se rendre au Vélodrome Francis, prendre le Mongy Lille-Roubaix et descendre à la Planche-Epinoy, ou le tram F et descendre au Sart, le vélodrome est à 500 mètres.

Le vélodrome est ouvert tous les jours pour l'entraînement. Pour les courses de la Pentecôte (23-24 Mai) les inscriptions ne seront acceptées que jusqu'au 14 Mai, à 14 heures.

UNE BELLE ÉPREUVE A LAMBERSART

A l'occasion des Fêtes des 11 et 14 Juillet, la Municipalité de Lambersart fera disputer le dimanche 11 juillet, une épreuve cycliste de 80 klm. L'organisation de cette épreuve est confiée à l'Etoile Cycliste de Lambersart, dont le siège est sis chez M. Lemahieu, Avenue de Dunkerque, à Lomme.

De plus amples détails seront donnés dans un de nos prochains numéros.

LA PROCHAINE RÉUNION AU VÉLODROME DE LILLERS

Ainsi que nous l'avons annoncé, la seconde réunion du Vélodrome du Brûle aura lieu le dimanche 20 juin et sera organisée au profit de la Compagnie Sapeurs-Pompiers de Lillers.

Au programme : Prix de l'Espérance, Course par éliminations réservée aux membres de l'U.S.L. Prix : 40, 25, 20, 10 et 5 fr.

Grand Prix Sainte-Barbe : Course de 2 heures « A l'Américaine ». Classement tous les quarts d'heure par addition de points. Fri x : 300, 200, 150, 100, 80 et 60 fr.

Match Franco-Belge : Course-poursuite à l'Italienne, 15 tours, réservée aux 4 premières équipes du Grand Prix Ste Barbe. Prix : 130, 110, 90, 70 fr.

Prix d'Été : Course de Primes réservée à tous les coureurs ayant terminé le Grand Prix Sainte-Barbe et n'ayant pas droit au match-poursuite, 15 tours : 3e tour, 5 fr. ; 6e tour, 10 et 5 fr. ; 9e tour, 15, 10 et 5 fr. ; 12e tour, 20, 15 et 10 fr ; 15e tour, 25, 20, 15, 10 et 5 fr.

Course de Consolation réservée aux coureurs n'ayant pas gagné 50 francs.

Les inscriptions sont reçues par M. Noel Venor, jusqu'au 15 juin.

LE CHAMPIONNAT DE L'UNION SPORTIVE LILLOISE

Championnat 1926 Route. — L'Union Sportive organise le 17 Mai, une course sur route de 100 kilomètres. Il sera fait un classement spécial pour les coureurs de l'U.S.L. avec prix en espèces qui cumuleront avec ceux du classement de la course, en outre, le premier coureur de l'U.S.L. sera champion de l'U.S.L. 1926, sur route et il lui sera remis un médaille et un diplôme.

Championnat 1926 Piste. — Pour éviter toute irrégularité et assister à la victoire du meilleur, le Championnat de 1926 sera réparti sur les différentes épreuves disputées au Vélodrome au cours de la saison et par addition de points. Après la première épreuve, le classement s'établit ainsi :

1. Dissaux Joseph, 5 points ; 2. Boucher Gaston, 4 p. ; 3. Carbonnier Eugène, 3 p. ; 4. Agrin Abel, 2 p. ; 5. Cavignaux Elsé, 1 p. ; 6. Douilly, Sacleux et Boucher Raymond.

FOOTBALL-ASSOCIATION

LES RESULTATS DU 9 MAI

MONTDIDIER A.C. ET CORBIE A.C. font match nul : 2 à 2

Ce ne fut pas le jeu que l'on pouvait attendre. Au cours de la première partie, Mhotdidier acquiert le premier but par faute d'un arrière adverse et Corbie égalise sur pénalty.

A la reprise, Montdidier marque un superbe but par Lugez et Corbie égalisera encore sur pénalty.

J.S. CHEMINOTS DE VALENCIENNES BAT A.S. DE RAISMES PAR 4 A 3

Par son jeu fourni, la J.S.C. Valenciennes mérite sa place en promotion et ses joueurs sont à féliciter.

ELECTRIC CLUB 1A BAT IRIS CLUB LOOSSOISIA par 7 à 2

L'Iris joua avec beaucoup d'énergie, mais ne put faire mieux, n'ayant présenté que 9 joueurs sur le terrain.

LES « COIFFEURS » BATTENT LES « CUISTOTS » A LILLE

Dans un match comptant pour la demi-finale de la Coupe Nicolas, l'Amical Club de la Coiffure Lilloise a battu l'A.S. Hôtelière, par 1 but à 0, but marqué en première mi-temps.

Legardien des « Cuistots » fut sorti par l'arbitre, car ce dernier aurait répondu par un coup de poing à une charge brutale, par 5.000 fr.

Dans huit jours se disputera la finale de la Coupe Nicolas entre les « Coiffeurs » et les « Postiers ».

LA FINALE DE LA COUPE DU NORD DES JUNIORS

Dimanche prochain 16 Mai, aura lieu sur le terrain de l'Olympique Lillois, Avenue de Dunkerque, à Lille, la finale de la Coupe du Nord des Juniors.

Des trente deux clubs engagés dans cette compétition, il ne reste que le Racing Club de Calais et le Racing Club de Roubaix, premier et deuxième respectivement dans le classement du Championnat du Nord Juniors, Division d'Honneur.

Les Calaisiens se sont qualifiés dimanche dernier en battant l'Union Sportive Tourcoingeoise par deux buts à un à Calais, sur penalty, et après prolongations, tandis qu'à Halluin, le Racing Club de Roubaix, par un score de neuf buts à zéro, a éliminé l'Olympique Sporting Halluinois, Champion du District Terrien, qui a subi sa première défaite de la saison.

Depuis deux ans, la lutte entre les équipes Juniors de Calais et de Roubaix, a été opiniâtre, et le public qui se rendra à Lille dimanche prochain est assuré d'assister à une belle rencontre.

Etant donné qu'il n'y aura pas d'autres matches officiels dans notre région, il faut espérer que les amateurs de football répondront nombreux à l'appel de la Ligue du Nord.

BASKET-BALL

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

La Fédération Française d'Athlétisme a fait disputer dimanche la finale du championnat de France de basket sur le magnifique terrain des Arènes de Lutèce. Pour le titre « Le Foyer Alsacien » de Mulhouse rencontra « L'Association Sportive Saint-Hippolyte » de Paris qui s'inclina, après prolongation, devant les Alsaciens tenants du titre.

Pour la troisième place le Sporting Club Tourquennois rencontra le Club Sportif de Plaisance de Paris. La capitale fut encore battue par la Province que représentait honorablement notre Champion du Nord qui battit nettement son adversaire par 32 à 25. On se rappelle que les Tourquennois furent battus par Saint-Hippolyte leur seule défaite de l'année, n'ayant pu, ce jour-là, présenter qu'une équipe avec deux remplaçants sur 5 joueurs. Heureusément nos champions du Nord malgré l'absence de leur centre l'international Delannoy, remontèrent l'handicap et s'adjugèrent la troisième place de la compétition nationale.

PELOTE BALLE

A WARLAING

Résultats des luttes du 9 Mai :

1re lutte. — Hasnon bat Marchiennes par 8 jeux 3 quinze, 9 outres bonnes à 4 jeux 33 quinze.

2e lutte. — Bouvignies bat Warlaing par huit jeux 38 quinze, 7 outres bonnes à 2 jeux 21 quinze. (Cette lutte comptait pour le Critérium.

3e lutte. — Bouvignies bat Hasnon par 10 jeux 48 quinze, 3 outres bonnes à 6 jeux 39 quinze, 9 outres bonnes. Très belle partie où Bouvignies prend les premiers jeux, mais Hasnon se défend et reprend trois jeux.

BOXE

NOS BOXEURS SE DISTINGUENT A PARIS

Dimanche a eu lieu au Central Sporting Club à Paris une réunion pugilistique au cours de laquelle nos compatriotes eurent l'occasion de se distinguer : voici les résultats des combats :

10 rounds : Sion (Nord) et Maurice Philippe (Paris) font match nul ; Duchesne (Nord) bat Julitan (Paris) aux points ; Vauquier (Nord) et Paris (Paris) font match nul ; Bergeron (Paris) bat Mançon (Nord) aux points ; Morand (Nord) bat Victorio (Paris) par abandon au 2e round.

L'équipe nordiste l'emporta par deux victoires, une défaite et deux matches nuls.

Mançon se montra courageux en face de Bergeron. Maurice Philippe gravit un échelon en se montrant l'égal de Sion, champion du Nord. Morand s'avéra frappeur de bonne classe en obligeant Victorio à abandonner au deuxième round d'un match prévu pour 10 rounds.

Duchesne fit une magnifique exhibition. Le 1er round le envoya Julian à terre pour 7 secondes. Il termina ensuite brillamment les 4 rounds quoiqu'ayant la main droite luxée.

AU CLUB ATHLÉTIQUE BRUAYSIEN

Le Comité du C.A. Bruaysien s'est réuni lundi dernier au siège. Pendant la réunion, les dirigeants ont décidé d'organiser un grand gala de boxe, le samedi 22 mai, dans la vaste salle du Casino-Palace. Ce sera la lutte Bruo-Carvinoise.

Voici le programme que le Comité a décidé d'établir et de soumettre à M. Gosnier, de Carvin.

Le combat vedette se disputera entre Robert Tassin la merveille bruaysienne et Sion, l' « as » carvinois.

Le deuxième combat serait entre Loubette, du C.A. Bruaysien et Mançon, de la salle Gosnier, de Carvin.

Nous verrons aussi les Faucœur, Wattelier, Delobelle, Joseph Tassin et Mahet à l'œuvre, contre les meilleurs éléments de la salle Gosnier, de Carvin, tels que : Seigneur, Masquelier, Puncochour, Boutillier, Criqui, etc...

Comme on le voit, c'est un programme alléchant que veulent nous donner les dirigeants du C.A.B. Mais le programme n'est pas terminé, ce qui plaira le plus à la jeunesse, ce sont les deux beaux bals que le Club Athlétique Bruaysien organise dans la salle du Casino, avec le concours de l'orchestre Maréchal, les dimanche 23 et lundi 24 Mai, à l'occasion de la Pentecôte.

ESCRIME

LE TOURNOI INTERNATIONAL D'ÉPÉE A DOUAI

Cette épreuve qui remporta un fort joli succès se disputa à l'Hippodrome dimanche 9 mai, devant un nombreux public, parmi lequel nous citerons Escoffier, député-maire ; MM. Monnier, sous-préfet ; Barbier, proviseur du Lycée ; le Colonel Dupont, représentant le Général Pujos ; Gauger, président du C.E.D. ; Hénin, Consul de Belgique, vice-président du C.E.D., etc... ; Souabe, vice-président de la Salle Guillermin ; Denniel, secrétaire général de la F.E.N.

Sous la présidence de M. de Nabat, Président-Arbitre de la F.N.E., les assauts se déroulèrent avec la plus complète régularité, à la grande satisfaction des tireurs. Le matin eurent lieu les éliminatoires et les quarts de finale. Les demi-finales et la finale qui se déroulèrent l'après-midi donnèrent les résultats suivants :

1re Demi-Finale. — 1ers ex-aequo : Capitaine Bontemps et Duterque 7 V ; 3e Paul Guillermin 5 V ; 4e ex-aequo : Capitaine Baillet et Adjudant Dubucquois 4 V ; 6e Après barrage : Fribourg 3 V, viennent ensuite Lahousse, Chauvaux, Chavy.

2e Demi-Finale. — 1ers ex-aequo : Hostalier et Haas 6 V ; 3e ex-aequo : Levy et Dupuis 5 V ; 5e Dumont 4 V ; 6e Carpentier 3 V, viennent ensuite Samama, Leclercq, Deprets.

Finale : 1er Capitaine Bontemps (Metz) 11 V ; 2e après barrage Paul Guillermin (Lille) 8 V ; 3e Lévy (Lille) 7 V ; 4e Haas (Lille) 7 V ; 5e après barrage : Duterque (Lille) 6 V ; 6e Dupuis (Arras) 6 V ; 7e Hostalier (Paris) 5 V ; 8e Adjudant Dubucquoy (Caudry) 4 V ; 9e Capitaine Baillet (Douai) 3 V ; 10e ex-aequo : Fribourg (Lille) ; Dumont (Roubaix), Carpentier (Lille).

Après les rencontres, M. Maurice Wuillaume, Président de la Ville de Douai, félicita chaudemment les tireurs et les organisateurs du Tournoi et remit les prix aux vainqueurs.

HIPPISME

COURSES A SAINT-CLOUD

1re COURSE. — 1. Ninon II, M. Brethes, g. 116.50; p. 22.00. — 2. Prédicatrice, Amossé; p. 13.00. — 3. Le Voyant, Chancelier, p. 20.50.

2e COURSE. — 1. Fascinateur, Rabbe, g. 87.00 ; p. 24.50. — 2. Mastic, Mac Gée, p. 130.0. — 3. Prince Consort, Amossé, p. 32.00.

3e COURSE. — 1. Divagueur, Sembat, g. 57.00 ; p. 21.00. — 2. Margaret Olivy, Keogh, p. 17.00. — 3. Sainfraire, Martin, p. 36.50.

4e COURSE. — 1. Hardelle, R. Luquet, g. 69.00; p. 30.50. — 2. Etrurie, Lister, p. 23.50.

5e COURSE. — 1. La Délurée, Sembat, g. 530.50; p. 81.00. — 2. Gauntlet, Esling, p. 27.50. — 3. Tour d'Argent, Amossé, p. 38.50.

6e COURSE. — 1. Idolo Di Savoi, A. Esling, g. 35.50 ; p. 14.50. — 2. The Wolf, Gardner, p. 27.50. — 3. Elibao Vatard, p. 18.00.

UNE GRANDE FETE SPORTIVE A LA CITÉ DES CHEMINOTS DE LILLE-DÉLIVRANCE

Un Comité organisé pour le 13 mai, sur le terrain des sports, une grande fête sportive en plein air, dont le programme s'annonce bien composé.

Il débutera le matin à 9 heures par un concours régional des chiens de défense (novices) sous les auspices du Club Saint-Hubert d'Unord, et doté de plus de 500 francs de prix en espèces.

D'autre part de 15 à 19 heures, des matches de football seront disputés par les 3ories équipes de l'Olympique Lillois et l'Union Sportive de Péronchies contre celles de l'Avenir Sportif Lommois ; des courses à pied, des sauts, lancements de poids et du disque, seront effectués par les meilleurs amateurs de la région.

De 14 à 18 heures luttes de pelote balle, dont le programme doit satisfaire les plus difficiles, deux parties parmi les meilleures de la région seront conviées à ce tournoi : Dunkerque (Pichon) ; Bouvignies (Lucas).

La première lutte verra aux prises « La Délivrance et Dunkerque » en une partie comptant pour le championnat fédéral.

Belle journée en perspective sur le terrain des sports de la Délivrance, où tous les concours seront rassemblés.

Prix d'entrée 2 francs ; les enfants de 7 à 13 ans paieront demi tarif.

Car I, arrêt du Beauvisage.

GROS LOTS

VILLE DE PARIS 1876

Le numéro 60.167 est remboursé par 500.000 fr.
Le numéro 33.531 est remboursé par 10.000 fr.
Le numéro 239.970 est remboursé par 5.000 fr.
Les 10 numéros suivants sont remboursés par 1.000 francs : 1.950, 16.387, 120.545, 170.923, 174.240, 213.628, 217.049, 234.176, 247.778, 256.507.

COMMUNALES 5 1/2 % 1920

Le numéro 642.564 est remboursé par 1.000.000 fr.
Le numéro 54.957 est remboursé par 100.000 fr.
Le numéro 1.435.987 est remboursé par 50.000 fr.
Le numéro 1.133.154 est remboursé par 10.000 fr.
Les 9 numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 fr. : 363.348, 1.952.769.

FONCIERES ET COMMUNALES 1917

Le numéro 159.267 est remboursé par 250.000 fr.
Le numéro 1.507.476 est remboursé par 50.000 fr.
Le numéro 142.048 est remboursé par 25.000 fr.
Les 9 numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 fr. 695.190, 1.077.644.

Pour la sauvegarde de l'enfance ouvrière

LES DEUX BERCEAUX

Au cours de mes innombrables visites aux enfants secours de l'Assistance Publique, il m'arrive de faire les constatations les plus diverses et souvent fort suggestives. Je ne puis résister au désir de faire connaître, par la voie de la presse, toujours compatissante aux misères du peuple, le spectacle que j'eus dernièrement sous les yeux, et d'en tirer les conclusions qui s'imposent.

Je me trouvais dans un quartier populeux de Lille, où je venais voir un enfant de fillemère abandonnée âgée de 19 ans. Son enfant de cinq mois est placé pendant le jour, chez une nourrice du quartier. En entrant chez cette dernière, dans une chambre très propre, je vis deux berceaux. Dans l'un, un poupon superbe de quatre mois, bien constitué, bien potelé, les chairs fermes, les yeux rieurs, la face éveillée et d'une gaîté dénotant un enfant bien portant.

Dans l'autre berceau, un enfant (celui pour lequel je venais), d'aspect vieillot, la figure amaigrie, les traits tirés, les os saillants, la peau ridée, la bouche entr'ouverte dans un rictus de souffrance. Les yeux... oh ! ces pauvres yeux, paraissant si grands dans cette petite face décharnée, et qui vous fixent comme s'ils imploraient la pitié. Une toux quinteuse secoue ce petit corps et quelle expression d'angoisse, expression étrange, quasi inexplicable à cet âge, se peint sur les traits émaciés de ce petit martyr. Le corps est maigre, le ventre gros, le thorax aplati comme effondré...

Le premier bébé plein de santé, est l'enfant de la nourrice, le second, pauvre nourrisson déshérité, est celui de la fille-mère.

D'où vient la grande différence entre ces deux êtres, ayant pourtant le même droit à la vie ?

L'un est nourri au sein. Il a un père qui aime sa famille et dont le travail permet à la femme de rester chez elle et de faire son devoir de mère ; elle est si fière de montrer son enfant !

L'autre ?... Son père, comme beaucoup, beaucoup de dévoyés de ce genre, hélas ! a abandonné la pauvre fille, son caprice passager, dès qu'il a appris son état de grossesse. Ce cas typique devient de plus en plus courant et les victimes innocentes en sont de plus en plus nombreuses. J'en possède une statistique effrayante. La mère est restée toute seule avec son fardeau, sans parents ni soutien. Elle doit travailler, donc faire garder son enfant pendant les heures d'usine, en payant pour cela 30 à 40 francs par semaine, et l'alimenter au biberon. Elle n'a que 19 ans ! N'est-il pas naturel qu'à cet âge, elle soit poussée vers la vie, vers les distractions et la gaîté ? Rentrée le soir, après une journée de fatigue, dans sa mansarde froide et triste, elle ne résiste pas toujours à la tentation de s'en évader ! elle prend le petit et la voilà partie vers les endroits où il fait chaud, où il y a de la lumière, de la musique, de la compagnie auprès de laquelle son jeune âge cherche instinctivement à oublier, pour un moment, la tristesse de la réalité. Pendant ce temps, le petit dormira dans un coin. Peut-on en vouloir à cette fille, lui jeter la pierre ? Toute seule dans la vie, si triste ! 19 ans ! la distraction l'attire, elle s'y adonne. Elle rentre tard, l'enfant prend froid, une bronchite se déclare avec toutes ses conséquences. Et malgré la charge du fardeau, la mère tient à son enfant et ne veut pas l'abandonner à l'assistance publique. Elle souffre, elle lutte, éternelle histoire de la fille-mère abandonnée. Combien j'en connais de situations de ce genre !...

A ce problème si angoissant, quelle solution apporter, quel remède employer pour sauver des milliers d'enfants et, en même temps, soulager la vie à tant de pauvres mères ? Je ne veux pas envisager ici les effets trop problématiques de la recherche de la paternité ; sans parler que les preuves nécessaires, pour cela, existent très rarement, ne voyons-nous pas journellement le cas où un père légitime ayant abandonné sa famille et étant condamné à lui payer une pension, trouve le moyen de rester insaisissable par la Justice, alors que la misère règne au logis ?

Le moyen efficace, direct, capable de remédier à la situation de cette catégorie de mères, est tout indiqué par le bon même qui s'impose. Il s'agit, en effet : 1. De permettre à la mère d'allaiter son enfant ; 2. De défendre l'emploi de la femme nourrice dans les métiers qui peuvent rendre son lait nocif pour l'enfant ; 3. De réduire au minimum le trajet à parcourir pour le transport de l'enfant du domicile à l'endroit de son dépôt pendant les heures de travail de la mère.

Une loi toute récente permet d'atteindre des résultats salutaires dans cette voie.

Le décret du 11 mars 1926, rend obligatoire l'application de la loi du 8 août 1917, et, dorénavant, les chefs d'établissement occupant plus de cent femmes de plus de 15 ans, seront mis en demeure d'installer dans leur établissement ou à proximité, des chambres d'allaitement. Toutes les dispositions utiles, au point de vue de l'hygiène sont prévues par le législateur.

Cette loi présente un grand progrès, mais... comme toutes les lois, son application est exposée à être détournée ou but poursuivi, soit volontairement, soit une interprétation fausse ou incomplète de la loi. On peut toujours trouver le moyen de tourner ou de faire échouer une loi. Certes, les chambres d'allaitement seront aménagées puisque c'est obligatoire. Mais tous les industriels se rendront-ils bien compte de la haute importance que cette loi bien appliquée, peut avoir sur la reconstitution de la France et sur la vigueur de ses enfants ?

Il est évident que c'est la collectivité, c'est-à-dire l'Etat qui devrait assurer la sauvegarde intégrale de l'enfance considérée à juste titre comme étant la base de la vitalité de la prospérité de la Nation. Mais comme cet idéal ne peut encore être atteint par l'Etat français, et que chaque vie sauvée présente, en dehors de tout sentiment humanitaire, une grande valeur pour la Patrie, tous ceux qui peuvent contribuer à cette sauvegarde ont le devoir sacré de ne pas s'y soustraire.

Un certain nombre d'établissements ont bien compris leur devoir à ce sujet et ont devancé la loi. Que leur exemple se généralise, que les industriels conscients de leurs devoirs dans la lutte contre la dépopulation, agissent de même dans un esprit large, en organisant des chambres d'allaitement perfectionnées, en accordant aux mères des avantages réels, en construisant des maisons pour leurs ouvriers, etc., etc... Ce faisant, leur mérite sera grand : ils auront contribué de façon efficace à conserver chaque année des milliers de vies à la France, à diminuer la souffrance des mères, à lutter contre les taudis et leurs conséquences. C'est une œuvre patriotique, humanitaire et nationale.

Doctoresse BERNSON.

RHUM JOCKEY-CLUB
ARCHAMBEAUD FRÈRES, BORDEAUX

MEETING DE PROTESTATION DES AGENTS DES DOUANES A LILLE

Le Syndicat des Douanes actives vient d'adresser aux membres de la Chambre de Commerce de Lille, la lettre suivante :

« Dans sa séance du 1er Mai 1925, la Chambre de Commerce de Lille examina les réformes qu'il lui paraîtrait bon de signaler à la Commission Tripartite des Douanes comme susceptibles d'être introduites dans le fonctionnement des services de cette administration. Votre assemblée crut devoir faire suivre ses délibérations d'un certain nombre d'observations qui dénotent de la part de ses membres tout à la fois une méconnaissance qui nous paraît systématique du rôle dévoué des agents du Service Actif des Douanes, de médiocres sentiments de justice à leur égard et une conception inadmissible de leurs droits de citoyens.

A ce sujet d'ailleurs, votre compagnie empiétant sur un terrain qui lui est interdit, a cru devoir se permettre de porter sur l'esprit de notre corporation un jugement contre lequel nous entendons protester.

M. le Président de la Chambre de Commerce de Lille, à qui le Bureau de notre Syndicat avait adressé une demande d'audience, afin de lui faire part de l'émotion soulevée dans l'ensemble de nos brigades par le rapport de votre assemblée et de connaître les raisons sur lesquelles celle-ci avait pu asseoir son jugement, nous a fait connaître après une assez longue hésitation, qu'il ne pouvait pas nous recevoir.

Dès lors, considérant, nous avons décidé d'organiser à Lille, salle du Conservatoire, le dimanche courant, à 16 heures, un meeting de protestation contre l'attitude et les procédés de la Chambre de Commerce et de son Président.

Nous vous invitons tout